



Résultats consolidés de l'exercice 2013/2014

Arrêtés par le Conseil d'administration du 31 juillet 2014

Les procédures d'audit ont été effectuées et le rapport relatif à la certification est en cours d'émission

Objectif de niveau d'activité dépassé

Résultat opérationnel courant profitable et proche d'un million d'Euros

Désendettement réalisé de 25 millions d'Euros, ramenant la dette nette à 6,4 millions d'Euros

Paris, France – 31 juillet 2014 – Atari, S.A. annonce ses résultats consolidés de l'exercice 2013/2014 (1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014).

CONTEXTE

Faits marquants

L'exercice 2013/2014 a, tout comme l'exercice 2012/2013, connu des événements significatifs qui ont eu un effet déterminant pour le Groupe, son mode de fonctionnement, ses activités, son financement et ses priorités à court terme. Le 24 décembre 2013, les filiales américaines du Groupe (les « **Filiales Américaines** ») sont sorties de la procédure de *Chapter 11* (la "**Procédure**") déclenchée le 21 janvier 2013. Certains actifs ont été cédés (notamment Humongous, Battlezone, Total Annihilation ou encore Backyard Sports) mais les actifs essentiels, notamment la marque Atari et les jeux Atari Classics, ont été préservés dans le périmètre d'activités. La Procédure a été définitivement close le 27 juin 2014. L'activité est désormais en phase de relance, dans un contexte financier amélioré par l'émission réussie d'Océanes en février 2014 pour un montant de 28,3 millions d'Euros. Ces Océanes ont été remboursées de manière anticipée en mai 2014, diminuant ainsi très fortement l'endettement net de la Société postérieurement à la clôture. Sur une base proforma de ce remboursement, la dette nette est de 6,4 millions d'Euros. La priorité est désormais donnée à la relance du catalogue de produits.

Présentation des comptes au 31 mars 2014

Du fait de l'ouverture de la Procédure le 21 janvier 2013, le Groupe avait perdu le contrôle de ses Filiales Américaines à cette date et n'en a repris le contrôle que le 24 décembre 2013. Sur l'exercice 2012/2013, les Filiales Américaines sont comptabilisées en tant qu'activités non poursuivies au niveau du compte de résultat jusqu'au 21 janvier 2013. Elles sont donc déconsolidées à partir de cette date et le résultat de déconsolidation était enregistré en activités non poursuivies dans les comptes au 31 mars 2013. Les créances et titres de participation sur les Filiales Américaines étaient dépréciés en totalité. Sur l'exercice 2013/2014, les Filiales Américaines sont reconsolidées à compter du 24 décembre 2013.

Le 21 mars 2014, le Conseil d'administration d'Atari SA a exercé une option de remboursement anticipé des Océanes 2019 par voie d'émission d'actions nouvelles, remboursement effectué le 5 mai 2014. La colonne proforma des comptes de bilan reflète l'incidence de ce remboursement postérieurement à la clôture.

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU COMPTE DE RÉSULTAT

Au cours de la période, le Groupe avait pour objectif de réaliser au moins 3 millions de Dollars US de flux de trésorerie entrants liés à l'activité¹. Cet objectif a été largement dépassé, avec une réalisation de 5,1 millions de Dollars US. Au plan comptable, le chiffre d'affaires audité ressort à 3,3 millions d'Euros, en normes IFRS et après conversion en Euros, soit un montant légèrement inférieur à la publication initiale de 3,7 millions d'Euros du 15 mai 2014.

Le compte de résultat détaillé figure en annexe et est résumé comme suit :

En millions d'euros	2013/2014	2012/2013
Chiffre d'affaires	3,3	1,2
Marge Brute	3,2	0,5
<i>en % du CA</i>	96,5%	39,1%
Résultat opérationnel courant	0,9	0,6
<i>en % du CA</i>	27,7%	50,0%
Résultat opérationnel	-1,0	-2,0
Résultat net des activités poursuivies	-4,8	-5,3
Résultat net de l'ensemble consolidé	-4,9	-35,8

Notes : En 2012/2013, le résultat des filiales américaines ainsi que celui des filiales Eden Games et Game One sont comptabilisés en application d'IFRS 5 et ne sont donc pas inclus dans le résultat opérationnel ci-dessus. Les Filiales Américaines sont exclues du périmètre de consolidation jusqu'au 23 décembre 2013. Le résultat des filiales américaines est inclus dans le résultat opérationnel à compter du 24 décembre 2013, date de reprise du contrôle par le Groupe Atari.

Chiffre d'affaires / Marge brute

Au 31 mars 2014, Atari présente un chiffre d'affaires consolidé réel de 3,3 millions d'Euros, contre 1,2 millions d'Euros au titre de l'exercice précédent, essentiellement attribuable aux jeux mobiles Dungeons & Dragons et Roller Coaster Tycoon. Cette croissance du chiffre d'affaires (+181 %) est principalement liée à la reconsolidation des Filiales Américaines.

Au 31 mars 2014, le taux de marge brute (en % du chiffre d'affaires) s'est élevé à +96,5% contre 39,1% au titre de l'exercice précédent, reflétant une proportion de titres avec un taux de marge plus élevé, dans une configuration d'activités non nécessairement représentative du catalogue normatif de la Société.

Résultat opérationnel courant

Les frais de recherche et développement (R&D) ont augmenté tandis que les frais de l'exercice précédent n'étant pas significatifs car l'activité du Groupe se limitait à l'exploitation du catalogue. En 2013/2014, le Groupe a relancé la production de manière sélective.

Toujours dans un contexte de redémarrage progressif de l'activité, les frais marketing et commerciaux ne sont pas significatifs sur l'exercice.

Les frais généraux et administratifs, après avoir diminué de façon drastique sur l'exercice 2012/2013, sont restés à un niveau comparable sur l'exercice 2013/2014 et ont ainsi permis de réduire le point-mort du Groupe.

Une reprise de provisions d'un montant de 0,2 million d'Euros a été faite sur les actions de performance, à la suite du départ de salariés ou du fait de la non-réalisation des critères de performance. Tous ces plans sont désormais caducs.

¹ L'objectif de " Flux de trésorerie entrants liés à l'activité » indiqué ci-dessus avait pour hypothèse l'entrée courant décembre 2013 des Filiales Américaines dans le périmètre de consolidation, et était fondé principalement sur une notion d'encaissement et d'acquisition juridique.

Le résultat opérationnel courant de l'exercice 2013/2014 ressort à 0,9 millions d'Euros, contre 0,6 million d'Euros au titre de l'exercice précédent.

Résultat opérationnel

Les coûts de restructuration pour l'exercice clos le 31 mars 2014 s'élèvent à 1,9 million d'Euros et représentent principalement le solde des dépenses engagées dans le cadre de la restructuration du Groupe.

Le résultat opérationnel consolidé pour l'exercice clos le 31 mars 2014 est une perte de 1,0 million d'Euros contre une perte de 2,0 millions d'Euros pour l'exercice précédent, soit une amélioration de 1,0 million d'Euros. Cette variation est principalement due aux efforts de restructuration engagés.

Résultat net

Le coût de l'endettement s'est élevé à 3,9 millions d'Euros, contre 2,7 millions d'Euros sur l'exercice précédent. L'augmentation résulte essentiellement du coût de la restructuration financière. Les autres produits et charges financiers sont un gain de 0,1 million d'Euros sur l'exercice contre une perte de 0,6 million d'Euros sur l'exercice précédent, essentiellement du fait des fluctuations des taux de change.

In fine, le résultat net consolidé est une perte de 4,9 millions d'Euros au titre de l'exercice clos le 31 mars 2014 contre une perte de 35,8 millions d'Euros au titre de l'exercice clos le 31 mars 2013, reflétant les mesures de restructuration engagées.

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU BILAN

Le bilan détaillé figure en annexe.

Le 21 mars 2014, le Conseil d'administration d'Atari SA a exercé une option de remboursement anticipé des Océanes 2019 par voie d'émission d'actions nouvelles. Au 31 mars 2014, le Groupe Atari n'avait ainsi plus aucune obligation de paiement en numéraire au titre de ces Océanes 2019. Le solde des Océanes à cette date était de 23,5 millions d'Euros. L'échange des Océanes 2019 contre les actions nouvelles, initié avant le 31 mars 2014, a été techniquement finalisé le 5 mai 2014. La colonne proforma du tableau reflète l'incidence de ce remboursement au 31 mars 2014.

Trésorerie et Dettes

Au 31 mars 2014, la dette nette du Groupe proforma du remboursement des Océanes 2019 ressort à 6,4 millions d'Euros, contre 31,4 millions d'Euros au 31 mars 2013. Ainsi, la dette nette a été réduite de 25,0 millions d'Euros depuis le 31 mars 2013. Le prêt Alden (11,0 millions d'Euros) a une échéance au mois de septembre 2015.

Capitaux propres

Au 31 mars 2014, les capitaux propres part du groupe (proforma du remboursement des Océanes 2019) sont négatifs à hauteur de 8,3 millions d'Euros.

En millions d'Euros	31 mars 2014	31 mars 2014 proforma	31 mars 2013
Trésorerie nette (endettement net)	-24,8	-6,4	-31,4
Capitaux propres part du Groupe (CPG)	- 26,0	-8,3	-34,9

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE

Le remboursement anticipé des Océanes a été finalisé au cours du mois de mai 2014, entraînant un renforcement significatif des fonds propres consolidés du Groupe. Le 27 juin 2014, la Procédure de Chapter 11 a été définitivement clôturée par le juge des faillites américain.

Commentant cette annonce, Frédéric Chesnais, Président-Directeur général d'Atari et l'un des principaux actionnaires du Groupe a déclaré : « *Nous sommes sur un exercice de reconstruction de la marque, dans un secteur d'activité très volatile et hautement compétitif, et cela prendra du temps. Ces résultats sont encourageants, ils reflètent tous les efforts engagés depuis 18 mois. Nous avons une marque forte et un bon catalogue. Pour autant, il reste beaucoup de travail à accomplir. L'essentiel de l'année 2014/2015 reste devant nous. Nous nous sommes fixés un objectif d'équilibre financier au plan du résultat opérationnel courant, avec un second semestre bénéficiaire compte tenu des investissements dans les nouveaux produits qui seront réalisés sur le premier semestre 2014/2015.* ».

RELANCE DU CATALOGUE & PERSPECTIVES 2014/2015

Le Groupe travaille à la relance du catalogue. La stratégie se focalise sur les jeux en téléchargement, les jeux MMO, les jeux mobiles et les activités de licence et s'appuie en priorité sur les franchises traditionnelles.

Plusieurs produits sont d'ores et déjà en cours d'exploitation ou de production, soit directement soit en co-investissement, et notamment :

- Mobile : *Roller Coaster Tycoon iOs* (iPhone, iPad) et une version Android prévues dans les prochaines semaines ; *Alone In The Dark* (iPhone, iPad); *Haunted House* (iPhone, iPad) ;
- Jeux en ligne : *Roller Coaster Tycoon*, *Alone in the Dark*, *Haunted House* ainsi qu'un nouveau jeu PC (*Minimum*).

Pour l'exercice 2014/2015, la stratégie d'Atari est axée sur quatre priorités:

- Poursuivre le plan de redressement et de relance des activités ;
- Tirer parti de la marque Atari et du portefeuille de propriétés intellectuelles grâce à des activités de licences et des partenariats stratégiques.
- Limiter la prise de risque en privilégiant les partenariats : Atari étudiera des partenariats commerciaux au cas par cas dans le but de tirer le maximum de bénéfices de son vaste portefeuille de propriétés intellectuelles, de sa marque et de l'ensemble de ses actifs.
- Limiter les charges opérationnelles et chercher à améliorer la rentabilité : Atari continuera d'appliquer un strict contrôle des investissements et des coûts.

La Société a pour objectif d'afficher une croissance significative de son chiffre d'affaires et de maintenir un résultat opérationnel courant équilibré en 2014/2015, avec un second semestre bénéficiaire compte tenu des investissements dans les nouveaux produits qui seront réalisés sur le premier semestre 2014/2015.

Avertissement important

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives relatives à la situation financière, aux résultats des opérations, aux métiers, à la stratégie et aux projets d'Atari. Même si Atari estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables, elles ne constituent pas des garanties quant à la performance future de la Société. Les résultats réels peuvent être très différents des déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont la plupart sont hors du contrôle d'Atari, et notamment les risques décrits dans le document de référence 2013/2014 déposé par le Groupe le 6 novembre 2013 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro D.12-1020, également disponible sur le site Internet d'Atari (<http://www.atari.com>). Le présent communiqué de presse contient des informations prospectives qui ne peuvent s'apprécier qu'au jour de sa diffusion et Atari dément toute intention ou obligation de fournir, mettre à jour ou réviser quelques déclarations prospectives que ce soit, soit en raison d'une nouvelle information, d'événements futurs ou autres.

A propos d'Atari

Atari, constitué d'Atari SA et de ses filiales, est un groupe global de divertissement interactif et de licences multiplateforme. Véritable innovateur du jeu vidéo fondé en 1972, Atari possède et/ou gère un portefeuille de plus de 200 jeux et franchises, dont des marques mondialement connues comme Asteroids®, Centipede®, Missile Command®, Pong®, ou Test Drive®. De cet important portefeuille de propriétés intellectuelles Atari tire des jeux attractifs en ligne (via un navigateur web, sur Facebook et en téléchargement) pour les smartphones, les tablettes, les autres terminaux connectés. Atari développe et distribue également des loisirs interactifs pour les consoles de jeux de Microsoft, Nintendo et Sony. Atari met également à profit sa marque et ses franchises avec des accords de licence via d'autres média, des produits dérivés et l'édition. Plus d'information sur www.atari.com.

Atari dispose de bureaux à Paris.

© 2014 Atari SA. Tous droits réservés. La marque Atari et le logo sont la propriété d'Atari Interactive, Inc.

Contacts

Relations investisseurs, média

Calyptus – Marie Calleux

Tel + 33 1 53 65 68 68 - atari@calyptus.net

ANNEXES

Arrêtés par le Conseil d'administration du 31 juillet 2014

Les procédures d'audit ont été effectuées et le rapport relatif à la certification est en cours d'émission

ANNEXE I

Notes aux lecteurs

Du fait de la Procédure de *Chapter 11*, le Groupe a perdu le contrôle de ses Filiales Américaines du 21 janvier 2013 jusqu'au 23 décembre 2013.

En conséquence, la norme IFRS 5 a été appliquée pour ses Filiales Américaines, dans le cadre de la préparation des comptes annuels 2012/2013.

En 2012/2013, les Filiales Américaines sont comptabilisées en tant qu'activités non poursuivies au niveau du compte de résultat jusqu'au 21 janvier 2013, date d'ouverture de la Procédure de *Chapter 11*. Elles sont déconsolidées à partir de cette date et le résultat de déconsolidation est enregistré en activités non poursuivies. Les créances et titres de participation sur les Filiales Américaines sont dépréciés en totalité.

En 2013/2014, les Filiales Américaines ne sont pas consolidées jusqu'au 23 décembre 2013. Elles sont reconsolidées à partir du 24 décembre 2013, date de reprise du contrôle.

Le 21 mars 2014, le conseil d'administration d'Atari SA a exercé une option de remboursement anticipé des Océanes 2019 par voie d'émission d'actions nouvelles. Le solde des Océanes à cette date était de 23,5 millions d'Euros. Cette décision, et les modalités finales dudit remboursement, ont été annoncées par voie de communiqué le 31 mars 2014. A la date de clôture, le Groupe Atari n'avait ainsi plus aucune obligation de paiement en numéraire au titre de ces Océanes 2019, et leur remboursement effectif est intervenu le 5 mai 2014. La colonne pro-forma a pour objectif de présenter les capitaux propres et la dette financière du Groupe Atari au 31 mars 2014 comme si ce remboursement effectif des Océanes 2019 était intervenu à cette date

ANNEXE II
Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	Notes	Exercice clos le 31 mars 2014	Exercice clos le 31 mars 2013
Chiffre d'affaires	16	3,3	1,2
Coût des ventes		(0,1)	(0,7)
Marge brute		3,2	0,5
Frais de recherche et développement		(1,2)	
Frais marketing et commerciaux		0,0	(0,3)
Frais généraux et administratifs		(1,3)	(1,0)
Paiements non cash en actions (*)	19	0,2	1,4
Résultat opérationnel courant	16	0,9	0,6
Coûts de restructuration	17	(1,9)	(2,4)
Résultat de cession d'actifs		-	(0,2)
Dépréciation des goodwill	3	-	-
Autres produits et charges		(0,1)	-
RESULTAT OPERATIONNEL	16	(1,0)	(2,0)
Coût de l'endettement financier	20	(3,9)	(2,7)
Autres produits et charges financiers	20	0,1	(0,6)
Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence		-	-
Impôt sur les bénéfices	21	-	-
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES		(4,8)	(5,3)
Résultat net des activités non poursuivies	22	-	(30,5)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		(4,8)	(35,8)
Intérêts minoritaires		-	-
RESULTAT NET (Part du Groupe)	16	(4,8)	(35,8)
Résultat net par action en euros			
Activités poursuivies et non poursuivies			
- de base	11	(0,16)	(1,21)
- dilué	11	(0,16)	(1,21)
Activités poursuivies			
- de base	11	(0,16)	(0,18)
- dilué	11	(0,16)	(0,18)
Nombre moyen pondéré de titres en circulation		30 229 854	29 520 990
Nombre moyen pondéré et dilué de titres en circulation		30 229 854	29 520 990

(*) Charge associée aux options de souscription d'actions, actions gratuites et bonus « incentive » par paiement en actions. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2014, la Société a comptabilisé un produit de 0,2 million d'Euros.

ANNEXE III
Bilan consolidé

(en millions d'euros)	Notes	31 mars 2014	31 mars 2014 Proforma	31 mars 2013
Goodwill	3	5,3	5,3	
Immobilisations incorporelles	4	-	-	
Immobilisations corporelles	5	-	-	
Actifs financiers non courants	6	0,2	0,2	
Impôts différés actifs	21	-	-	
Actifs non courants		5,5	5,5	-
Stocks	7			-
Créances Clients et comptes rattachés	8	0,4	0,4	0,2
Actifs d'impôts exigibles		0,2	0,2	0,3
Autres actifs courants	9	1,4	0,7	1,1
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	10	5,8	5,8	2,0
Actifs détenus en vue de la vente	22			
Actifs courants		7,8	7,1	3,6
Total de l'actif		13,4	12,6	3,6
Capital		0,5	1,2	14,7
Primes d'émission, fusion, apports		277,3	294,3	267,4
Réserves consolidées		(303,8)	(303,9)	(317,0)
Capitaux propres, part groupe	11	(26,0)	(8,3)	(34,9)
Intérêts minoritaires		0,0	0,0	0,1
Capitaux propres de l'ensemble consolidé		(25,9)	(8,3)	(34,8)
Provisions pour risques et charges non courantes	12	0,0	0,0	-
Dettes financières non courantes	13	30,5	12,1	0,7
Impôts différés passifs				-
Autres passifs non courants	14	0,6	0,6	-
Passifs non courants		31,1	12,7	0,7
Provisions pour risques et charges courantes	12	1,6	1,6	1,2
Dettes financières courantes	13	0,0	0,0	32,7
Fournisseurs et comptes rattachés		4,4	4,4	1,6
Dettes d'impôts exigibles		0,1	0,1	-
Autres passifs courants	14	2,1	2,1	2,2
Passifs détenus en vue de la vente	22			
Passifs courants		8,2	8,2	37,7
Total passif		13,4	12,6	3,6

Le 21 mars 2014, le conseil d'administration d'Atari SA a exercé une option de remboursement anticipé des Océanes 2019 par voie d'émission d'actions nouvelles. Le solde des Océanes à cette date était de 23,5 millions d'Euros. Cette décision, et les modalités finales dudit remboursement, ont été annoncées par voie de communiqué le 31 mars 2014. A la date de clôture, le Groupe Atari n'avait ainsi plus aucune obligation de paiement en numéraire au titre de ces Océanes 2019, et leur remboursement effectif est intervenu le 5 mai 2014. La colonne pro-forma a pour objectif de présenter les capitaux propres et la dette financière du Groupe Atari au 31 mars 2014 comme si ce remboursement effectif des Océanes 2019 était intervenu à cette date.

Dette nette

<i>en millions d'euros</i>	31-mars-14	31-mars-2014 Proforma	31-mars-13
Dette non courante	30,5	12,1	0,7
Dette courante	0,0	0,0	32,7
Dette brute	30,6	12,2	33,4
Trésorerie et équivalents trésorerie	5,8	5,8	2,0
Dette nette	24,8	6,4	31,4